

**Consultation publique**  
**Plan de développement urbain, économique et social - Turcot**

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC  
LES REPRÉSENTANTS DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Date : 11 mai 2017

Heure : 13 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage

Étaient présents :

De l'arrondissement du Sud-Ouest :

Louis-Henri Bourque, chef de division, Permis et inspections  
Philippe Desrosiers, conseiller en planification  
Mathieu Delage, conseiller en aménagement  
Julie Grondin, agente de recherche

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Hélène Laperrière, présidente de la commission  
Danielle Landry, commissaire  
Bruno-Serge Boucher, commissaire  
Élise Naud, secrétaire de la commission

**1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre**

La présidente de la commission, Hélène Laperrière, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué.

**2. La préparation de la consultation publique**

*Les séances publiques d'information*

Les séances publiques d'information débuteront le 15 mai en soirée au Théâtre Paradoxe et se poursuivront, au besoin, le 18 mai. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

Cette première soirée d'information débutera avec une présentation du projet de Plan de développement urbain, économique et social – Turcot par les représentants de l'arrondissement.

La présidente de la commission invite les représentants de l'arrondissement à se préparer sur divers sujets susceptibles d'être abordés en consultation publique.

#### *Les séances d'audition des opinions*

Les séances d'audition des opinions débuteront le 20 juin en soirée au Théâtre Paradoxe et se poursuivront, au besoin, les 21 et 22 juin. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire ou leur opinion à la commission, qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire.

### **3. Le dossier de documentation**

Les documents fournis ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM ([ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)).